

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

5

Total votants :

54

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 5 septembre 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le jeudi 12 septembre 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHÉLÉMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marc DELPOSEN à Jeannine SUAREZ
Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT
Patrick SOLEILLANT à Bernard VIGNAUD
Frédérique BARADUC à Philippe OSSEDAT
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Daniel LAFAY, André IMBERDIS, Carine BRODIN, Paul SABATIER, Pierre ROZE.

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : Nadine GOUILLOUX

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE
D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR PRÉFIGURER UN ESPACE DE VIE
SOCIALE (EVS) OU CENTRE SOCIAL**

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Il est rappelé que, en 2018, une réunion à l'initiative de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Puy-de-Dôme a permis de lancer une démarche de réflexion pouvant aboutir à la création d'un Centre Social ou d'un Espace de Vie Sociale.

Le Président de Thiers Dore et Montagne (TDM) et le Maire de la Ville de Thiers ayant donné un accord de principe, la Fédération des Centres Sociaux a été missionnée et a conduit cette étude. Une réunion s'est tenue le mercredi 20 mars 2018, en présence de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), d'élus de TDM et de la Ville de Thiers, de représentants élus et techniques du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et du CCAS de la commune-centre, durant laquelle la Fédération des Centres Sociaux a présenté :

- Une étude de besoins empirique, collectant des indicateurs synthétiques de la population du territoire ;
- Les modalités possibles du fonctionnement et du financement d'un Centre Social ou d'un Espace de Vie Sociale ;
- Les formes diverses que pourraient prendre cet équipement sur notre territoire (bâti, regroupement de services existants, implantation sur la commune-centre ou interventions en plusieurs endroits du territoire...).

Le Centre Social ou l'Espace de Vie Sociale étant soumis à une contractualisation, il convient de lancer une étude plus importante qui constituera les éléments du contrat (diagnostic, modalités d'organisation de la structure, clarification de l'approche territoriale). La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pourrait participer au financement de cette étude, si le projet le justifie.

Un Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) est paru durant l'été et il conviendra de retenir un opérateur à la fin du mois de septembre 2019.

En parallèle, il est proposé de solliciter une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) afin de financer cette étude.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à solliciter auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), une subvention d'un montant de 47 704.71 € afin de financer l'étude de préfiguration d'un Espace de Vie Sociale (EVS) ou d'un Centre Social ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 54	Conseillers présents : 49	Représentés : 5	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54	Pour : 54	Contre :	
Abstention :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

